



Etablissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2011 – 13 du 29 juin 2011

Objet : Autorisation donnée au directeur de signer un contrat de ligne de trésorerie

L'an deux mille onze, le 29 juin à 9h30, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 21 juin 2011.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux :

- Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public
- Jean-Pierre Bequet
- Dominique Gillot

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard – Marie-Cécile Courtois
DRAC : Clarisse Mazoyer

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : Bernard Toublanc

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel :

- Abdo Bouzit et Chrystèle Pieszko, titulaires

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Jean-Pierre Muller

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : François Dupille

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

Absents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Jean Pichery et Guy Paris

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Daniel Lehleyder

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Carole Lartigot, Direction de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

- Que le Conseil d'Administration a autorisé le directeur de l'établissement par délibération n° 2010-18 à contracter une ligne de trésorerie jusqu'à un montant maximum de 400.000€
- qu'un contrat a été passé pour un montant de 250.000€
- les difficultés de trésorerie de l'établissement :
 - le paiement d'importantes dépenses d'investissement en mai 2011 pour un montant de 356.000€
 - que les délais de remboursement des financeurs sont de un à quatre mois
 - que d'autres factures d'investissement d'un montant de 363.000€ sont en attente de paiement
 - que le solde des travaux sur le corps central du château s'élève à 413.600€
 - le très important retard de paiement des fournisseurs et prestataires de l'établissement
 - que le solde de la contribution de fonctionnement de l'établissement devrait être versé mi-octobre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, charge le directeur de négocier une ligne de trésorerie avec un établissement bancaire et l'autorise à signer au meilleur taux un nouveau contrat d'ouverture de ligne de trésorerie pour un montant maximum de 450.000€, en complément de celui de 250.000€ déjà existant.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 15

Pour extrait conforme au registre des délibérations


Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le